

Fédération Nationale de l'Enseignement, de la Culture et de la Formation Professionnelle

Madame la vice-présidente, Monsieur le Recteur,
Mesdames, Messieurs,

A plusieurs reprises, la Confédération CGT-Force Ouvrière et sa Fédération de l'Education Nationale ont dénoncé la barbarie qui a fait plusieurs centaines de victimes le 13 novembre dernier.

Dans ce contexte dramatique, Force Ouvrière continue, comme elle l'a toujours fait, à exprimer son indépendance, fondée sur les principes de la défense des libertés démocratiques, sur la défense de la laïcité de l'école et de l'État, sur la défense des services publics et de la fonction publique.

Alors que la représentation nationale vient d'adopter des mesures d'une extrême gravité, des mesures qui vont restreindre drastiquement les libertés individuelles et collectives, il importe que la liberté de parole qui est celle de Force ouvrière continue à se faire entendre, à tous les niveaux.

C'est pourquoi, Madame la vice-présidente, Monsieur le Recteur, Force Ouvrière vous dit aujourd'hui que ce n'est pas d'une sorte de « parcours citoyen » ou de cours de « morale laïque » dont ont besoin les élèves. Ce dont ils ont besoin, c'est que la république les respecte et respecte le premier de leur droit, le droit à l'instruction. Les élèves ont le droit d'apprendre à lire, écrire, compter, le droit d'exercer leur pensée, de raisonner, de se construire une opinion, de forger leurs propres armes pour lutter contre l'obscurantisme. Ce n'est pas une « mobilisation pour les valeurs de la république » qu'il faut mais une politique qui fasse effectivement une priorité de la lutte contre les inégalités sociales, et qui cesse de répondre aux exigences sans limite du patronat. Les valeurs de la république s'en trouveront, de fait, renforcées !

Les différents projets que vous présentez aujourd'hui ne sont finalement que la traduction de la loi de territorialisation. Or, celle-ci ne garantit plus l'égalité de traitement sur tout le territoire ; elle fait éclater le cadre national des services publics et aggrave toujours plus les inégalités sociales. L'une des premières mesures à prendre serait donc de mettre fin immédiatement au pacte de responsabilité dans son intégralité. Et donc d'annuler tous les projets de fermeture de collèges (Collège Kerichen à Brest, Collège de Commana et collège Montaigne à Vannes), de fermeture de classes, de suppressions de postes, dans l'académie comme partout en France !

Le gouvernement doit aussi abroger la réforme du collège, qui nie l'instruction, qui nie l'égalité des élèves sur tout le territoire et qui n'est motivée que par la politique d'austérité et donc des raisons purement budgétaires.

Plus encore, c'est toute la loi de refondation Peillon qu'il faut abroger car elle disloque l'école de la république.

Aujourd'hui, vous nous présentez la création de deux Campus des métiers et des qualifications : « Industries de la mer » à Vauban Brest et « Technologies et usages numériques » à Lannion. Ces campus des métiers initient la mixité des parcours avec un début de formation sous statut scolaire et une poursuite par voie d'apprentissage. Ils tendent à développer un partenariat renforcé avec des entreprises ou des associations.

La FNEC-FP-FO s'oppose au développement d'un tel outil qui ne vise qu'à affaiblir le service public et notamment l'Education Nationale. Derrière cela s'annoncent la destruction des statuts nationaux des personnels et le risque de régionalisation de toute la formation professionnelle initiale.

Par ailleurs, force est de constater que le label « lycées des métiers » n'a rien apporté en termes de financement complémentaire. Il a seulement permis des regroupements de filières dans des pôles et contribué à l'appauvrissement de l'offre de formation dans les lycées professionnels.

C'est pourquoi, aujourd'hui comme hier, Force Ouvrière s'oppose aux Campus des métiers et aux lycées des métiers dont l'objectif est, au nom de l'austérité, de détruire la formation professionnelle initiale sous statut scolaire et l'Association pour la Formation Professionnelle des Adultes.

Aucun état d'urgence ou d'exception n'est légitime à museler les revendications syndicales, Force ouvrière continue donc à revendiquer :

- **l'abrogation de la réforme du collège,**
- **l'abrogation de la loi de territorialisation,**
- **l'abrogation du pacte de responsabilité**
- **et l'augmentation de la valeur du point d'indice pour rattraper la perte de 20% de pouvoir d'achat depuis 2000.**